



FEDERATION FRANCAISE D'AQUACULTURE

Siège social et secrétariat : 546, place St Exupéry, 33127 ST JEAN D'ILLAC

Tel : 05 56 68 94 95 / Fax : 05 56 68 92 94 / E-mail : ffa.sfam.twh@wanadoo.fr

N/Réf. : YW/PA/JYC/PR/AT

Objet : SDAGE : Mobilisation de tous les pisciculteurs

St Jean D'illac, le 6 février 2009

Chers collègues,

Comme vous le savez **il y a urgence à poursuivre la mobilisation** et se faire entendre encore plus fortement dans le cadre de la finalisation des SDAGE (*Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux*).

Ainsi, contre les mesures des SDAGE qui menacent le loisir pêche et nos piscicultures nous intervenons à différents niveaux : *administration centrale, Agences de l'Eau etc* avec l'appui de tous.

Les échéances se précipitent et nous n'avons pas obtenu gain de cause pour le moment. Les SDAGE seront validés par les comités de bassins des agences de l'eau avant novembre 2009.

La pétition FFA a été signée par la quasi-totalité des pisciculteurs syndiqués ou non, signe de la prise de conscience de la fragilité de notre filière et des menaces qui pèsent sur elle.

Sur février, nous allons lancer des actions vers les ministères, les membres des Agences de l'Eau, vers les politiques (*députés, sénateurs...*), vers les chambres d'agriculture...

Il est essentiel de faire un « tir groupé » efficace c'est-à-dire que de votre côté vous puissiez relayer les actions nationales en intervenant au niveau local.

Ainsi, sur février /mars, vous allez rencontrer vos clients *Associations et Fédérations de Pêche, collègues...* pour le lancement de la saison de pêche.

C'est l'occasion de leur faire passer la note et le « tract » de présentation des mesures des SDAGES qui menacent le loisir pêche et nos piscicultures.

N'hésitez pas à contacter journaux, radios et autres médias locaux, ainsi que vos conseils régionaux et généraux, vos élus locaux, préfets ...

N'hésitez pas, au sein de votre syndicat, à vous appuyer sur votre conseiller aquacole qui suit ce dossier de près.

Vous pourrez dans vos démarches utiliser sur les documents suivants, joints à ce courrier :

- Note de synthèse FFA sur l'arrêt des repeuplements
- « Tract » FFA à dupliquer et distribuer largement
- Pétition FFA

Important : dans vos contacts, évitez les polémiques contre-productives ! Ne pas s'en prendre outre mesure aux écologistes, à l'administration... ce qui pour le moment pourrait menacer les actions nationales et la réussite de notre action.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur la mobilisation de vos représentants à la FFA, pour mener ce combat qui engage à court terme l'avenir de nos activités.

Patrice ASTRE
Président FFA